AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-8-81838430

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

ABONNEMENT ANNUEL : 70,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P Clermont-Ferrand 5.503-17

Numéro d'inscription à la C P P A P 525 AD

DIRECTEUR-GÉRANT : J. THIAULT.

BULLETIN DU 12 AOUT (Edition Générale - n° 25)

N° 207

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE des POMMES, des POIRES et des NOIX

Le deuxième vol a commencé depuis le début du mois d'août dans la région de CLERMONT-FERRAND.

Intervenir dès réception de ce bulletin contre ce ravageur.

MINEUSES des FEUILLES (Stigmella malella)

Une reprise d'activité de ce papillon est notée (Région de ST SANDOUX - Puy-de-Dome). Un traitement doit être effectué dans les vergers habituellement infestés. Lors de la lutte contre le carpocapse, choisir un produit efficace contre les mineuses (DIMILIN).

ACARIENS ROUGES

Les populations de ces acariens augmentent dans certains vergers.

La surveillance doit se poursuivre. Si besoin est, intervenir avec un acaricide spécifique avant le dépôt des oeufs d'hiver.

BACTERIOSE du NOYER

En raison des pluies importantes, renouveler le traitement contre cette maladie.

MALADIES de CONSERVATION (Pommier - Poirier)

Pour lutter contre ces maladies, deux à trois traitements peuvent être envisagés selon l'importance et la fréquence des précipitations, notamment pour les fruits destinés à une longue conservation.

Le premier traitement doit être réalisé 30 à 40 jours avant la récolte et le dernier 3 à 4 jours avant celle-ci.

P.1.36

L'un des fongicides suivants peut être utilisé (dose de matière active par hl) :

- benomyl (BENLATE) 30 g
- carbendazime (BAVISTINE) 30 g
- méthylthiophanate (PELT 44) 70 g
- thiabendazole (plusieurs spécialités) 90 g

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE du POIREAU

On note actuellement une activité importante de ce ravageur.

Il est recommandé d'intervenir dès les premiers jours de la semaine du 17 au 23, afin d'éviter la pénétration des chenilles (dans les zones où les dégâts sont habituellement constatés).

Les matières actives autorisées sont :

- azinphos - éthyl et méthyl 40 g/hl
- chlorpyriphos - méthyl 45 g/hl
- parathion - méthyl 40 g/hl
- etrimphos 25 g/hl

GRANDES CULTURES

POMME DE TERRE

MILDIOU

De nouvelles contaminations ont dû se produire lors des dernières pluies.

Un traitement devra être effectué dès à présent pour les variétés tardives et tout particulièrement en cultures d'altitude.

La maladie est nettement déclarée dans certaines situations du Limousin notamment. Il est rappelé qu'un défanage précoce des parcelles infestées (lorsque 10 % du feuillage est atteint) est recommandé afin d'éviter la contamination des tubercules provoquant leur pourriture.

Ce défanage est d'ailleurs conseillé dans toute parcelle arrivant à maturité avec l'un des produits suivants :

- chlorate de soude : 20 à 30 kg (doses de matière active/ha)
- diquat (REGLONE) : 1 kg
- dinosèbe (nombreuses spécialités : 2,5 kg (avec ou sans adjonction de fuel)
- D. N.O.C. huileux (TRIFANEX) : 5,2 kg

./...

COLZA

TRAITEMENTS des SEMENCES et du SOL au SEMIS

1° Maladies : Afin d'éviter des attaques mycéliennes sur jeunes plantules (fonte de semis), il y a lieu de désinfecter les graines de colza ou de se procurer des semences traitées.

Les matières actives pouvant être utilisées sont les suivantes (doses de matière active par quintal de semence) :

- Captane : 240 g (efficace sur ALTERNARIA)
- Oxyquinoléate de Cuivre : 37,5 g (efficace sur ALTERNARIA)
- Mercure (Silicate de méthoxyethymercure) : 3,75 g (efficace sur PHOMA, ALTERNARIA)
- Thirame : 240 g (efficace sur PHOMA, ALTERNARIA)

2° Ravageurs (Altises)

. Un traitement des semences est recommandé. Utiliser de préférence le méthiocarbe (MESUROL à 2,5 kg de produit commercial par quintal de semence).

. Un traitement du sol en localisation au semis peut être effectué avec l'un des produits suivants :

- Carbofuran (CURATER) 450 g de matière active/ha
- Thiofanox (DECAMOX 5G) 450 g de matière active/ha
- Terbufos (COUNTER 2G) 200 g de matière active/ha

BETTERAVE

OIDIUM

Cette maladie a nettement évolué. On la rencontre sur une majorité de parcelles. Deux traitements à base de soufre micronisé (MICROTHIOL SPECIAL ou THIOVIT) à 20 jours d'intervalle sont recommandés.

CERCOSPORIOSE

De nombreux foyers sont observés sur l'ensemble de la région, parfois en association avec la ramulariose, et la maladie risque de s'aggraver avec les conditions pluvieuses que nous connaissons.

Utiliser un produit à base de bénomyl (BENLATE) carbendazime (nombreuses spécialités), thiabendazole (plusieurs spécialités) ou méthylthiophanate + manèbe (PELTAR)

Ces produits peuvent être utilisés en mélange avec le soufre pour lutter simultanément contre ces maladies souvent associées.

P.1..137

V I G N E

MILDIOU

Suite à la période pluvio-orageuse que nous connaissons, la maladie peut encore évoluer. Il est donc conseillé de maintenir la protection du vignoble.

Afin de favoriser un bon aoûtement, notamment dans la période précédant la véraison, employer de préférence des produits cupriques ou organocupriques.

OIDIUM

Cette maladie est présente dans de nombreuses situations et notamment en parcelles mal protégées. Il est rappelé que les grappes restent sensibles jusqu'à la véraison. La protection devra donc être particulièrement soignée jusqu'à ce stade.

CICADELLES

Localement, la présence de ces ravageurs peut atteindre ou dépasser le seuil d'une larve par feuille en moyenne (comptage sur 100 feuilles observées sur leur face inférieure). Si tel est le cas, un traitement est conseillé (voir bulletin n° 21 du 3 juillet 1981).

P/Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire

L'Adjoint,

J.C. LUC